

jours avec affection ses compatriotes, connus ou inconnus, distingués ou humbles; il aimait à les éclairer de ses conseils, à les aider de ses démarches et, souvent, de sa bourse.

En 1897, M. Petit assista à Saint-Jean-de-Luz au congrès de la Tradition basque; il y fit une conférence sur son compatriote Antoine d'Abbadie, l'illustre explorateur, membre de l'Académie des Sciences; à cette occasion, il donna libre cours à son admiration pour son pays d'origine. « En ces temps où la force des choses tend à mêler tous les peuples, à changer les mœurs, et, hélas! à amoindrir les belles choses du passé, il me plaît de croire que mes chers Basques se serreront les uns contre les autres pour résister, dans une sage mesure, à cet envahissement, pour conserver intacts leur langue, leurs mœurs, leurs coutumes séculaires, leur génie naturel, leur sentiment de l'honneur et de la foi, autant de trésors! C'est là un faisceau sacré qu'ils doivent garder avec jalousie. Et qu'ils se souviennent que, si les grandes choses défendent les petites, celles-ci défendent aussi les grandes.

« Chers compatriotes, disait-il en terminant, joignez vos voix à la mienne, déjà bien éteinte, et crions tous ensemble : *Zazpiak bat!* »

De longue date, M. Petit avait caressé le rêve de terminer sa vie aux lieux où elle avait commencé, d'avoir enfin le loisir de repasser chaque jour par les sentiers familiers, de revoir les vastes horizons ouverts sur la mer ou sur la montagne, en pensant à ceux qui étaient jadis ses contemporains et qui, maintenant disparus, sont près d'être oubliés. A tous, il gardait un souvenir fidèle, il les retrouvait dans ses occupations nouvelles de propriétaire campagnard auxquelles il s'adonnait avec l'entrain et la facilité qu'il apportait en toutes choses. A le voir si vert, si vaillant, parcourir son domaine de Bolchénia, on oubliait les années écoulées, on ne s'imaginait pas qu'il put être soumis à la loi commune. Quand la mort s'est présentée brusquement, il l'a accueillie avec la fermeté d'un homme de devoir, avec la résignation d'un chrétien. Depuis longtemps il avait prévu sa visite, il n'était pas de ceux qu'elle peut jamais surprendre. Ses derniers moments furent adoucis par toutes les affections de la famille. Il eut le bonheur de voir groupés autour de son lit, l'assistant de leur tendresse, la femme distinguée qui était depuis soixante ans la compagne de sa vie et la confidente de ses pensées, les enfants et les petits enfants issus de cette parfaite union. Ce fut bien la mort du juste, le soir d'un beau jour!

Louis RIVIÈRE.

M. le bâtonnier Bétolaud

Notre cher Président a rendu dans la séance du 21 avril, à la mémoire de son éminent prédécesseur M. Bétolaud, un vibrant hommage qui n'a point à être complété. Cependant, se souvenant que j'avais eu l'honneur, non seulement comme l'un des fondateurs de la Société générale des Prisons, mais aussi comme magistrat, puis comme avocat, d'approcher le grand bâtonnier et de pénétrer quelque peu dans sa vie judiciaire, il a bien voulu me prier d'ajouter quelques traits, — sous la forme d'impressions vécues, ainsi qu'on a coutume de dire aujourd'hui, — au portrait qu'il a si magistralement brossé.

I. — Substitut à la première chambre du tribunal de la Seine pendant les années judiciaires 1872-1873 et 1873-1874, j'ai eu la bonne fortune d'entendre plaider dans des affaires retentissantes les sommités du barreau d'alors, Allou, Jules Favre, Rousse, Oscar Falateuf, Nicolet, Sénard, Oscar de Vallée, etc., et, *last but not least*, Bétolaud.

Allou et lui tenaient la tête de cette pléiade, et c'était à un régal oratoire et littéraire qu'étaient conviés ceux qui, dans un même procès, comme dans l'affaire de Beaufremont, par exemple, les trouvaient en présence des deux côtés de la barre. Tous deux étaient des *solenels*, les derniers solennels peut-être, au moment où surgissait à l'horizon des futurs bâtonniers l'école de l'éloquence judiciaire contemporaine, habillant l'élévation de la pensée dans la simplicité de la forme : Allou plein de majesté dans l'éclat d'une parole ample, sonore et colorée, solidement nourrie en même temps et pleine de vigueur et de sève; Bétolaud imposant aussi par la force de sa logique impeccable, la netteté de sa langue un peu dogmatique, mais d'une précision lumineuse. L'un et l'autre se révélaient de puissants psychologues, le premier procédant plutôt par synthèse, le second par analyse, mais trouvant tous deux, par des voies différentes, le chemin des intelligences et des cœurs.

Allou était plus artiste, et s'abandonnait davantage à l'inspiration; d'un tempérament plus pratique, Bétolaud construisait ses plaidoyers

sur des assises dont les fondations, soigneusement préparées, survivaient à la vision fugitive de l'audience. A la différence de celles de son illustre confrère, simples points de repère d'apparence intime, négligemment jetés sur le papier, les notes de plaidoirie de Bétolaud ressuscitaient avec une minutieuse fidélité les développements de son argumentation, aussi bien que le plan d'ensemble de sa discussion ; et, comme la communication des dossiers au ministère public, puis au tribunal, plaçait ces notes après coup sous les yeux des magistrats, leur lecture et leur étude dans le repos du cabinet donnaient à l'avantage de son client une reproduction vivante du rôle que sa parole avait joué dans le débat.

Bétolaud était un incomparable *dissecteur*. J'imagine volontiers que, s'il n'eût point été un des princes du barreau, il eût pu devenir un anatomiste éminent. Je me le représenterais facilement aussi comme une des lumières de la Faculté de Droit : il y eût brillamment marqué sa place : du professeur il avait, avec le ton un peu didactique et froid, la volonté et la faculté de dire le droit, d'instruire autant que de convaincre. Sa science du droit était d'ordre supérieur, et il possédait en même temps, à un haut degré, l'art d'appliquer le droit aux contingences du fait.

II. — Dès mon admission au barreau (juillet 1880), j'allai rendre visite à Bétolaud, qui faisait l'intérim du bâtonnat, le bâtonnier en exercice Nicolet, son successeur, venant de mourir. Je lui demandai naturellement des conseils en vue de l'exercice de ma nouvelle profession. Il s'en défendit d'abord, en me disant avec une trop indulgente bienveillance que mes dix-huit années de magistrature avaient dû me donner une expérience suffisante des choses du Palais ; puis, sur mon insistance et reconnaissant combien l'optique des affaires varie suivant qu'on les envisage de l'un ou l'autre côté de la barre : « Il y a en effet, dit-il, un écueil que vous ne connaissez pas et contre le danger duquel il est utile que vous soyez prémuni : c'est le rôle que joue le client dans ses rapports avec son avocat. Il faut être en perpétuelle défiance vis-à-vis du client ; rien n'est plus difficile que de lui arracher l'entière vérité. Et je ne parle pas de la cliente ! Il faut beaucoup de patience, de prudence, d'étude psychologique, pour ne pas être dupe des allégations de son client. » Et, résumant sa pensée dans une de ces formules à la fois pittoresques et dogmatiques qui lui étaient familières, il conclut en ces termes : « Pour l'avocat, le client, c'est l'ennemi... jusqu'à la barre, bien entendu. »

On voit qu'il y avait encore, dans Bétolaud, un éducateur.

C'est aussi sous l'image d'un grave et fier prototype de l'honneur,

de l'honneur privé et de l'honneur professionnel, que sa grande figure s'est fixée dans mon souvenir : elle m'apparaît comme celle d'un chevalier d'autrefois, d'un chevalier du barreau, se dressant dans sa longue toge, aussi rigide qu'une armure.

Ce fut le *vir bonus*, mais surtout le *vir probus dicendi peritus*.

Georges Dubois.